

LA DELEGATION DU CANADA A LA DIX-SEPTIEME SESSION

REGULIERE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DES NATIONS-UNIES

Pour publication  
immédiate



Communiqué de presse No. 15  
Bureau de Presse  
750, Troisième Avenue  
New-York, N.-Y.

YUkon 6-5740

ANNONCE DE LA CONTRIBUTION CANADIENNE  
AU PROGRAMME DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES  
POUR LES REFUGIES  
FAITE PAR Mlle HELEN MARSH  
EN SEANCE PLENIERE LE 27 NOVEMBRE 1962

---

Monsieur le Président,

Dans son rapport à l'Assemblée générale, Monsieur le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés soulignait le fait que son office traversait actuellement une phase importante de son histoire. Il expliquait que trois facteurs contribuaient à cette évolution; d'abord le parachèvement du travail entrepris en faveur des réfugiés algériens; ensuite les efforts entrepris en ce qui concerne les problèmes des réfugiés en Afrique; et enfin la possibilité d'entrevoir la liquidation complète du problème des réfugiés européens.

Le Canada considère que cette évolution est de toute première importance et qu'elle reflète bien l'attention toujours grandissante que la communauté internationale veut bien porter au problème humanitaire que représente celui des réfugiés. Mon gouvernement croit d'ailleurs que cette croissance de l'Office a été une conséquence directe des bons services qu'il a rendus.

En effet le Haut Commissariat a su démontrer qu'il est un organisme plein de dynamisme qui sait prendre les initiatives voulues et les mener à bonne fin. Il a également démontré qu'il est un organisme efficace qui refuse d'entreprendre des tâches au-delà de ses moyens ce qui l'entraînerait bien sûr à négliger les programmes déjà en cours. De plus il a démontré qu'il a une conception